



# Plan de protection COVID-19

## Feuille d'information pour les moniteurs

Chers moniteurs de curling,

La nouvelle saison de curling débute prochainement. En raison de la situation actuelle du Corona virus, toutes les sociétés sportives ont l'obligation de mettre en place un plan de protection, selon les directives fédérales, cantonales et communales. Il est important que vous, en tant que moniteurs pour les initiations, suiviez les directives mises en place. Si des hôtes ne suivent pas les recommandations prévues, il est de votre compétence et responsabilité de les faire quitter la halle de curling. Toutes les mesures prises le sont pour votre protection et celle de l'ensemble de la population.

En plus des mesures prévues (voir document Concept de Protection\_CCCM2020), voici pour les participants aux initiations les mesures complémentaires à appliquer :

- En cas d'initiation par un groupe organisé, une personne du groupe peut être responsable pour veiller à l'application des recommandations en vigueur. Cette personne doit inscrire les noms, prénoms, N° de portable et heures d'entrée et de sortie de la halle de toutes les personnes présentes.
- Toutes les chaussures louées doivent être désinfectées au spray après l'utilisation.

Vous trouverez ci-dessous les consignes auxquelles vous devez spécialement vous conformer :

### **Pourquoi ?**

Pour protéger la population, le conseil fédéral a élaboré des directives. Il est de notre devoir d'appliquer les directives de l'OFSP, du canton du Valais et de la commune de Crans-Montana dans la halle de curling.

Le plan de protection COVID-19 du Curling-Club Crans-Montana est disponible dès ce jour sur notre site internet. Nous vous demandons de le lire attentivement et d'appliquer les consignes présentées.

### **Le plus important en résumé**

- Responsabilité personnelle : qui se sent malade ne vient pas au curling !
- Nous tenons des listes des présences journalières. Les heures d'entrées et de sortie doivent y être inscrites.
- Les règles d'hygiène et de comportement de l'OFSP « Ainsi nous nous protégeons » doivent être respectées.
- Évitez de rester trop longtemps dans les vestiaires du fait que le nombre de places sont réduites pour respecter les règles de distance. Nous vous recommandons de vous changer chez vous.
- Les surfaces de contact des pierres de curling et des balais de la halle doivent être désinfectés avant et après utilisation.



### **Protection des données**

Les listes de présences doivent être disponibles durant 14 jours à la demande des autorités sanitaires, après quoi elles seront détruites.

### **Personnes de contact - coronavirus**

- Vice-président : Pierre-Alain Beney +41 79 860 97 43 / [p.a.beney.56@gmail.com](mailto:p.a.beney.56@gmail.com)
- Secrétaire : Johnny Glettig +41 79 220 31 18 / [johnny@glettig.ch](mailto:johnny@glettig.ch)

Nous sommes soucieux de faire tout ce qui est nécessaire pour votre protection et celle de nos hôtes. Toutes modifications du plan de protection vous seront communiquées au fur et à mesure.

Septembre 2020

Le comité du Curling-Club Crans-Montana